

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 9.— (avec Bulletin officiel fr. 13.50)

ETRANGER : 18 fr. par an (avec Bulletin 22 fr.)

(Expédition des 8 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux Il c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)

Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne

RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

CONTE DU LUNDI

Au pied de la Pissevache

Le trop spirituel Pencil continue à raconter d'une façon piquante et imprévue, aux lecteurs de la « Tribune de Genève », le curieux voyage en zigzag qu'il a effectué, du Bouveret à Loèche, avec son ami Marcellus, heureusement moins loquace que lui. On se rappelle les observations cocasses et pittoresques que l'écrivain fit en passant à Monthey. Les travers singuliers que l'on remarque dans son style tournent peu à peu à la bouffonnerie, chemin faisant sur la route du Simplon, dès les deux compères ont perdu de vue les clochers de St-Maurice et dépassé la « Pissechèvre » pour s'aventurer dans le voisinage de la « Pissevache ».

Cette dernière cascade offre certainement un des cachets les plus saillants du paysage bas-valaisan. Elle donne un heureux relief au « visage aimé de la Patrie », en dépit de son nom qui est moins prosaïque qu'il n'en a l'air, qui est au contraire expressif et pittoresque.

Aussi, se souvient-on du tollé qui retentit dans notre pays quand le bruit se répandit, il y a trois ou quatre ans, que des ingénieurs et hommes d'affaires, insensibles au charme des beautés naturelles de notre pays, et indifférents au sens même de l'esthétique, songeaient à détruire la merveilleuse gerbe d'argent échevelée — qui fait pousser un cri d'admiration aux voyageurs les plus blasés quand ils l'aperçoivent depuis le train, de loin — pour en faire un objet d'exploitation comme une vulgaire vache à lait.

La Pissevache restera comme un des joyaux de notre patrimoine national.

Mais la beauté de la cascade n'émeut pas nos voyageurs de Genève.

Les deux vindicatifs compagnons ne peuvent lui pardonner l'accueil réfrigérant qu'elle leur fait, si d'aventure ils ont eu le désir de dévisager la vierge de trop près.

Ce qu'ils voient à ses pieds, ce sont des bergers gardant des chèvres et des moutons, parmi eux des enfants aussi sauvages que leurs troupeaux et deux ou trois crétins (sic). A lire cette description fantaisiste et malveillante, ne croirait-on pas que les pèlerins se sont égarés dans la jungle ou dans des parages hantés par des tribus boschimanés ?

Mais par la suite de l'article, on voit très bien que le voyageur, en mal de sujet à décrire ou à caricaturer, fait intervenir ces crétins hypothétiques pour avoir l'occasion de s'étendre complaisamment sur l'une des plaies sociales du Valais d'autrefois. Il s'accorde le plaisir d'une longue citation de son

compatriote, le célèbre Horace de Saussure, qui, en 1774, fit des observations médicales sur le sujet. Il devait y avoir beaucoup de crétins, à cette époque, dans les vallées basses, étroites et à fond marécageux du Valais, comme du reste en de nombreuses régions des Alpes et des Pyrénées, dans une aire géographique très étendue.

Mais heureusement, les grandes améliorations accomplies en Valais, dans le domaine de la salubrité publique et dans le régime des eaux du fleuve et de ses affluents, ont fait disparaître le crétinisme chez nous. Ce n'est plus qu'à l'état sporadique que l'on rencontre des malheureux affligés de cette infirmité mentale et des indices physiques qui la révèlent. Quand on eut guidé les eaux du Rhône, qui auparavant divaguaient comme l'esprit de Pencil en passant sous la Pissevache, le Valais acquit sous ce rapport une place honorable dans l'échelle des cantons suisses.

Laisser croire, comme le fait Pencil, que les crétins grouillent au pied de la Pissevache, c'est commettre une malhonnêteté et proférer une injure gratuite à l'égard des intelligentes populations des villages voisins. Ce n'est qu'au passage du journaliste ambulancier qu'on a pu voir des crétins, d'un genre tout spécial, au pied de la Pissevache. Tels phénomènes, on pourrait fort bien les rencontrer un jour à la Corraterie, quand MM. Pencil et Marcellus seront de retour de leur tournée d'exploration en Valais.

G.

Chambres fédérales

CONSEIL NATIONAL

La séance de jeudi est en grande partie consacrée à la révision du Code pénal fédéral.

Une pluie d'amendements, de propositions de tout ordre sont articulés par les membres de l'opposition socialiste. Aucun d'eux n'est admis par la Chambre. La majorité ne les prend guère au sérieux, les considérant généralement comme des tentatives de prolongation des débats.

L'article 46 est adopté tel que proposé par la commission, par 116 voix contre 36.

M. Steiler (Valais) dépose un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner si l'office suisse du tourisme ne pourrait pas être chargé du service de publicité des C. F. F.

M. Tobler et plusieurs députés irrités contre les manœuvres obstructionnistes pratiquées depuis trois jours par les socialistes, déposent une motion invitant le bureau à présenter d'ici à lundi un projet de révision du règlement augmentant le nombre de mem-

bres nécessaire pour faire procéder à un appel nominal et réduisant la durée des discours pour les motions d'ordre.

Sur observation du président, M. Tobler n'insiste pas pour la date de lundi.

Il est donné lecture d'une pétition de la Ligue suisse des femmes pour la paix, signée de Mme Clara Ragaz, à Zurich, qui réclame la réduction des dépenses militaires.

La Chambre décide de fixer au 23 janvier une session extraordinaire d'hiver, puis elle reprend la discussion de la réforme pénale à l'art. 46 bis, touchant la rébellion.

ART. 46 bis. — Celui qui, de manière à mettre en danger l'ordre constitutionnel :

a) empêche une autorité ou un fonctionnaire de la Confédération, de la Banque, d'un canton de faire un acte rentrant dans leurs fonctions, ou les contraint à faire un tel acte ;

b) empêche ou entrave l'exécution d'une loi ;

c) fait évader une personne arrêtée, détenue ou internée par ordre de l'autorité, ou lui prête assistance pour s'évader ;

d) maltraite un fonctionnaire en raison de son activité officielle, sera puni de l'emprisonnement jusqu'à deux ans.

MM. Huber, Schmid (Olten) et Brodtbeck (Bâle-Campagne) présentent des propositions de minorités.

M. Schmid (Soleure) propose d'appliquer cet article à ceux « qui troublent l'exercice des droits politiques par des prescriptions d'ordre ecclésiastique ou religieux. »

M. Forrer (St-Gall) estime que le débat est tombé à un tel niveau qu'il est impossible à un juriste sérieux d'y prendre part.

M. Gaspard Muller (Lucerne) parle dans le même sens.

M. Forrer, appuyé par MM. Meyer, Sulzer, Calame, Mosimann et d'autres députés radicaux, dépose l'interpellation suivante :

« Le soussigné désire savoir si le Conseil fédéral ne peut pas se déclarer prêt à supprimer rapidement et sans exception tous les monopoles en vue de déterminer une baisse radicale des prix ; en outre, s'il n'est pas disposé à user des restrictions d'importation avec la plus grande modération et, en ce qui concerne celles qui devront être maintenues, à assurer à la consommation indigène des prix aussi bas que possible pour les marchandises qui en bénéficient. »

CONSEIL DES ETATS

Dans sa séance de vendredi, le Conseil des Etats, poursuivant la discussion du code pénal militaire, liquide les parties visant les délits contre la liberté, contre les bonnes mœurs, les délits offrant un caractère de danger général, les faux en documents et les délits contre la justice. La partie spéciale du projet se trouve ainsi liquidée.

La question de la Savoie sera discutée mardi.

La dette fédérale

L'éminent publiciste M. Steiger, l'économiste des « Basler Nachrichten », montre que la Confédération, à laquelle on attribue couramment une dette de 2 milliards, a en réalité, une dette de 4 milliards, car il ne faut pas taire la dette des Chemins de fer, qui est une dette nationale.

Voici le tableau de nos dettes :

Emprunts fixes : 1 milliard 605 millions.
Obligations et coupons échus : 8 millions.
Fonds spéciaux : 149 millions.
Dette flottante : 318 millions.

Chemins de fer : 2 milliards 142 millions.

En regard de ce passif, il devrait y avoir un actif productif de 2 milliards ; mais il n'existe pas, parce que les Chemins de fer fédéraux sont exploités à perte, à cause de la crise économique, de l'augmentation des dépenses, pour le personnel et le charbon, etc.

En 1922, les Chemins de fer auront à payer, en intérêts seulement, 103 millions. Or, le rendement net présumé de l'exploitation n'est évalué qu'à 30 millions.

Les assurances-vie en Suisse

Le bureau fédéral des assurances, chargé de contrôler l'activité des compagnies d'assurances en Suisse, vient de publier son rapport. Les assurés sur la vie, si nombreux en Suisse, n'auront sans doute pas tous la possibilité de lire le fort volume du bureau fédéral. Ce rapport est pourtant fort bien établi et la « Fédération horlogère » en cite quelques chiffres fort intéressants et instructifs.

Une première constatation importante qui se dégage des tableaux et des chiffres, c'est que le goût de l'assurance-vie s'est prodigieusement accentué en Suisse dès l'année 1916 surtout.

En 1915, année de crise et de marasme général — sauf dans ses derniers mois — les capitaux assurés ne s'étaient accrus que de 66 millions de fr. Ils ont par contre augmenté de 109 millions en 1916, de 132 millions en 1917, de 240 millions en 1918, de 304 millions en 1919. Trois cent quatre millions de plus pour une seule année, et dans la seule assurance-vie, il faut convenir que c'est bien gros et que seule l'aisance générale, dans ce temps déjà lointain, peut expliquer une telle abondance de polices nouvelles et de capitaux nouveaux. On ne nous ôtera pas de l'esprit que cet afflux dénote, chez beaucoup d'assurés novices, une évidente présomption, une méconnaissance certaine de leurs ressources permanentes.

Combien auront payé difficilement leurs primes, depuis le début de la crise qui nous

Feuilleton du « Confédéré » 77

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs à Paris

Eve victorieuse

par

PIERRE DE COULEVAIN

(Ouvrage couronné par l'Académie française)

Il regarda madame Ronald avec une expression de reconnaissance, puis, voulant la pousser jusqu'au bout :

— Les premiers chrétiens n'avaient-ils pas compris ? demanda-t-il.

— Pas tout à fait ! Ils sont morts, les Barbares ont tué : il faut vivre, travailler, s'entraider... Vous verrez, monsieur l'abbé, que le catholicisme aura son évolution définitive en Amérique.

Le prêtre ne put s'empêcher de sourire.

L'Amérique respectera ses dogmes, j'espère !

— Parfaitement ! Mais elle en découvrira l'esprit qui vivifie.

Le séjour d'Hélène au couvent, ses visites à Rome, surtout la dernière, l'avaient déjà familiarisée avec une foule de choses qui, sans cela, l'eussent

effarouchée. Les cérémonies de la religion, le culte, la liturgie lui plaisaient entièrement. Lorsque le prêtre lui eut expliqué les sacrements, son visage s'éclaira.

— Je comprends, dit-elle, ce sont de magnifiques symboles.

— Des symboles ! se récria M. de Rovel ; mais, mon enfant, vous n'avez pas compris du tout ! Ce sont des vérités absolues.

Hélène eut un petit sourire, puis, de ce ton décidé avec lequel l'Américaine exprime ses idées, fait table rase de tout ce qui représente les sentimentalités du vieux monde :

— Des vérités absolues pour les simples, pour les enfants ; pour vous, pour moi des symboles.

Le théologien allait protester, contredire ; quelque chose, dans la physionomie de la jeune femme, l'en empêcha.

Ce mot « symbole » fut pour le prêtre un éclair, à la lueur duquel il put lire dans l'esprit de sa catéchumène. Le dogme du péché originel, les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, étaient pour elle des symboles seulement ! C'est ainsi qu'elle les comprenait ! M. de Rovel fut saisi d'horreur, troublé jusqu'au fond de l'âme. Il passa une nuit à délibérer avec sa conscience s'il devait admettre madame Ronald dans l'Eglise. Sentant l'impossibilité de lui faire accepter les dogmes autrement, il se dit que, par la pratique de la religion, la foi plus complète lui viendrait. La foi

seule pouvait la rendre orthodoxe ; elle avait fait bien d'autres miracles ! L'abbé avait deviné, d'ailleurs, que la jeune femme souffrait de quelque peine secrète, que ce n'était pas des émotions nouvelles qu'elle venait demander au catholicisme, mais une aide morale. Il ne se crut pas le droit de la lui refuser. Et puis... et puis son exemple pouvait amener tant d'autres conversions !

Madame Ronald pensait sans cesse à la confession qu'elle aurait à faire. Par moments, elle croyait ne pouvoir s'y résoudre ; d'autre fois, c'était un besoin irrésistible. Lorsqu'elle entrait dans une église, la vue du confessionnal lui donnait un petit frisson : il l'attirait, l'effrayait, la fascinait. Elle connut, du reste, les angoisses, les regrets, les révoltes que tout converti a éprouvées.

Chaque fois qu'elle était revenue à Paris, elle n'avait pas manqué d'aller au couvent de l'Assomption. L'année qu'elle avait passé là, dans l'étude et la retraite, lui avait laissé un souvenir très doux, comme parfumé d'encens. La supérieure, qui n'avait pas été changée, l'accueillait toujours avec une affection maternelle. Mère Emilie avait subi le charme de sa saine et libre jeunesse. De toutes les étrangères qu'elle avait eues sous sa direction, c'était celle qui lui avait inspiré le plus de sympathie et de estime. Lorsque Hélène lui apprit qu'elle était décidée à se faire catholique, son visage rayonna ; elle lui prit les mains et, les serrant dans les siennes :

— Ah ! mon enfant, quel bonheur ! — s'écria-t-elle ; puis, avec sa foi naïve : — C'est la Sainte Vierge, à qui vous avez offert tant de fleurs, qui vous a obtenu cette grâce.

Madame Ronald mit le comble à sa joie en lui exprimant le désir de faire son abjuration dans la chapelle du couvent. Elle voulait être reçue devant cet hôtel qu'elle avait en effet souvent décoré de fleurs et qu'elle avait aimé comme familial.

En disant à sa femme que cela lui était égal qu'elle se fit catholique, M. Ronald avait un peu trop présumé de sa propre largeur d'esprit. Après réflexion, il se rendit compte du scandale que l'événement causerait dans la société de New-York, dans sa famille, et il regretta l'adhésion qu'il avait donnée. Hélène l'avait d'abord fidèlement tenu au courant des progrès de son instruction religieuse, puis, ayant remarqué que ce sujet amenait sur son visage un air de déplaisir et de froideur, elle avait cessé de lui en parler. M. et madame de Kéradiou, le comte de Liméray et la supérieure de l'Assomption furent seuls dans sa confiance ; elle en exclut soigneusement son frère, sa tante et Dora. Comme elle devait partir pour l'Ecosse le 1er août et retourner de là en Amérique, elle demanda à être reçue le 20 juillet. M. de Rovel y consentit sans difficulté.

(A suivre).

atteint tous? Combien vont se trouver contraints de renoncer, soit à une partie de leurs poèmes, soit à une trop forte police unique, en recourant à deux opérations également désavantageuses, le rachat ou la réduction? Il en est de l'assurance-vie comme de toute bonne chose: pas trop n'en faut. Seuls, sans doute, certains «acquisiteurs» d'assurances ne seront pas de cet avis.

L'énorme vogue de l'assurance-vie, depuis une dizaine d'années, a porté à 1,783 millions de francs les capitaux assurés en Suisse, et à 83 millions le chiffre des primes annuelles dans la catégorie de l'assurance-vie seulement. Dans ce chiffre, qui représente presque 500 fr. assurés par tête de population, les compagnies suisses entrent pour 1,049 millions, les étrangères pour 734 millions (460 millions pour les compagnies allemandes, 138 pour les françaises, le surplus réparti entre compagnies anglaises, américaines et une autrichienne). Si l'on songe qu'en 1886, première année de la surveillance fédérale, les capitaux engagés dans l'assurance-vie s'élevaient à 365 millions de francs seulement, on jugera du chemin parcouru. En une seule année, le progrès accompli atteint presque à ce chiffre, qui, pour un total, paraissait déjà respectable aux économistes de l'époque.

Fait intéressant, cette grosse augmentation de l'année 1919 a profité essentiellement aux sept compagnies suisses concessionnaires. Ce regain de faveur dont jouissent les compagnies suisses ne date pas d'hier, il se marque par la simple constatation que la proportion des capitaux assurés auprès des compagnies suisses, a passé de 44,1 % en 1913 à 58,8 % en 1919. Le phénomène est réjouissant; tout porte à croire qu'il s'accroîtra encore.

Nouvelles de l'Étranger

En Irlande

Les sentinelles de service à la caserne de Balmore aperçurent la nuit dernière 10 hommes occupés à charger sur un camion-automobile des armes provenant de la caserne. Les sentinelles ouvrirent le feu, tuèrent un des hommes et capturèrent les autres, dont trois ont été blessés.

À la suite des combats qui ont eu lieu samedi dans les rues de Belfast, cinq personnes ont été tuées et 15 blessées. La fusillade a repris dimanche après-midi.

En Albanie

Selon les nouvelles parvenues d'Albanie, le gouvernement de Tirana serait tombé entre les mains d'un certain Kirdochai, dont on ignore le passé. L'ancien gouvernement de Tirana tenterait de se reformer à Elbassan. Haméd bey, commandant des Mirdites, aurait rassemblé des troupes et se proposerait de marcher sur Tirana avec les éléments qu'il a groupés.

Le plébiscite d'Oedenbourg

Les opérations du plébiscite d'Oedenbourg, terminées sous la direction de la commission de l'Entente, accusent les résultats suivants: Pour la Hongrie: 15,343 voix. Pour l'Autriche: 8227 voix.

La dette allemande

Dans l'exposé qu'il a fait samedi à la commission principale du Reichstag lors de la discussion du budget supplémentaire, le gouvernement a également indiqué que la dette totale du Reich et de ses anciens alliés se chiffre par 132 milliards marks-or. D'autre part, les prestations annuelles à exécuter en vertu de l'article 4 de l'état des paiements, correspondent à un quantum de 3 milliards 300 millions marks-or; enfin les autres obligations imposées par les dispositions du traité de Versailles subissent également à côté de celles prévues par l'ultimatum de Londres et c'est ainsi que l'on arrive aux chiffres cités d'autre part de 95 milliards pour les budgets ordinaires et 17 milliards pour les budgets extraordinaires.

Ça et là

En Chine, le premier ministre Chin Yung Peng a remis sa démission au Président de la République.

Le célèbre compositeur de musique Saint-Saëns, connu dans le monde entier, est mort subitement vendredi soir, 16 décembre, dans un hôtel d'Alger, où il s'était rendu le 4 décembre.

Saint-Saëns était né en 1835. Ses œuvres les plus remarquables sont Samson et Dalila, Henri VIII, Phryné, les Barbares, etc.

Dimanche matin, vers 4 heures le feu a pris dans la tour de gauche de la cathédrale d'Auch. Le feu s'est développé rapidement. Tout l'intérieur de la tour de gauche, le clocher qui la surmonte ont été détruits. Les cloches sont tombées. Elles sont en partie fondues. Les causes du sinistre de la cathédrale sont encore inconnues.

Le prix annuel de l'Académie Goncourt vient d'être décerné à un romancier né en 1892, M. René Maran, pour son roman «Batouala». M. Maran qui est un littérateur distingué réside en ce moment dans la région du lac Tchad, où il est administrateur des colonies.

Le Congrès des socialistes à Francfort critique la politique suivie par l'Entente à Washington.

Le 30 novembre 1920, la Chambre française approuvait par 397 voix contre 209 le rétablissement des relations avec le Saint-Siège. Le Sénat a ratifié cette décision à la faible majorité de 174 voix contre 129.

VALAIS

MONTHEY. — Concert Boller-Athanasiadès. — On nous écrit:

Nous apprenons que M. Carlo Boller, violoniste, et M. Léon Athanasiadès, pianiste, répéteront à Monthey, mercredi soir, à 20 heures et demie, à la salle du Cinéma, Mignon, le concert qu'ils ont donné à Sion et à Martigny. M. Carlo Boller, par les nombreux triomphes, qu'il a remportés dans ses tournées à travers l'Europe, est un des violonistes suisses sur lesquels on peut fonder les plus légitimes espérances. Doué d'un tempérament extraordinaire, il joint à la technique la plus brillante, une musicalité et un goût parfaits. Ce concert sera pour nous, Montheysiens, toujours avides de belle musique, une occasion rare d'élever notre niveau artistique et de retremper notre zèle aux sources de la Beauté. M. Léon Athanasiadès, qui n'est plus un inconnu dans la région, mettra en valeur ses riches qualités de pianiste, soit dans la partie d'accompagnement, soit dans les pièces de compositeurs suisses et étrangers contemporains, qu'il jouera en solo.

Billets en vente à la Papeterie Giovanola.

Presse socialiste. — L'«Avenir», du 16 décembre annonce que dès son prochain numéro, sa rédaction est transférée à Monthey. Le camarade Walther, secrétaire métallurgiste est dorénavant chargé de la direction du journal.

BRIGUE. — Accident. — L'ouvrier italien Alfredo Galetti, marié, 40 ans, est entré en contact avec la conduite électrique à haute tension sur la ligne du chemin de fer au-dessus de Brigue, et a subi des brûlures qui mettent sa vie en danger.

La question du lait

Dimanche 18, ce fut le tour de St-Maurice d'entendre la conférence de M. Dellberg sur le prix du lait. M. Schwarz lui a donné la réplique.

— Un abonné de Brigue nous téléphone:

— Dimanche soir, une assemblée publique convoquée par les quatre partis politiques de la ville de Brigue: conservateurs, chrétiens sociaux, libéraux et socialistes, après avoir entendu MM. Walpen et Dellberg a voté une résolution adressée à l'Office fédéral de l'Alimentation à Berne, protestant contre la fixation arbitraire du prix du lait importé et contre le renchérissement artificiel d'un produit de première nécessité.

Les représentants de la Fédération convoqués à cette assemblée ne sont pas venus. Cette absence a été remarquée et regrettée.

Les boilles de la Fédération. — M. Schwarz nous écrit:

Un correspondant anonyme affirme dans le dernier numéro du «Confédéré» que la marge de 1 centime par litre permet d'amortir 3 jeux de boilles en 15 mois. En théorie, oui, c'est exact, mais en pratique?

La Fédération reçoit pendant l'été une moyenne de 6100 litres de lait par jour du 15 juin au 15 novembre et 1890 litres du 15 novembre au 15 juin.

Nous avons alors le calcul suivant: 6100 litres pendant 153 jours = 933,300 litres; 1890 litres pendant 212 jours = 400,680 litres, à 1 centime = fr. 13,339.80.

Or, il faut calculer le nombre de boilles pour la quantité maximum de lait reçu et non pas seulement 3 jeux, mais 4 jeux.

Cette année, le maximum reçu fut 9250 litres:

9250 litres: 40 = 232 boilles et 4 jeux = 928 boilles. 928 boilles à fr. 60. = fr. 55,680.

À côté de cela, il faut encore 100 boilles de réserve (la Fédération en possède plus de 1000), et il faut calculer l'intérêt de cette somme au 5 %, lequel n'est pas compris dans l'amortissement de 20 %. Vous pouvez donc vous rendre compte qu'en pratique, 1 cent par litre n'a rien d'exagéré.

Quant aux critiques que vous adressez à la Direction de la Fédération, celles-ci se tournent en plein contre tous les délégués des sociétés intéressées qui dans les assemblées partielles ont pris toutes les décisions relatives à cette question du prix du lait. La Direction n'a fait que suivre humblement les directives qui furent tracées par les délégués.

— Cet article nous est arrivé après le tirage du numéro de vendredi.

M. Schwarz nous fait remarquer qu'une erreur de fait s'est glissée dans le compte rendu de lundi dernier de la conférence de Martigny. M. Schwarz n'aurait pas proposé le vote mais mis en garde l'auditoire contre

une proposition de ce genre que, son contradicteur aurait pu faire à l'issue du débat. C'est possible, que nous soyons trompés, mais c'est sans malice aucune, et encore moins, dans l'intention de nuire aux producteurs de lait comme d'habitude, seraient tentés de nous accuser.

Un rêve de la «Gazette»

Jeudi soir, l'assemblée plénière du parti conservateur séduisois a comblé les vœux des Haut-Valaisiens de la capitale en adoptant la candidature de M. Robert Loretan aux fonctions de conseiller municipal, en remplacement de M. Mutter, décédé.

Devinez-voir par qui l'assemblée électorale était présidée. — Par M. Henri de Preux, parbleu! — Non, le président officiel du parti conservateur, nous dit la «Gazette», a passé ses attributions, pour la circonstance, à M. le député Etienne Dallèves.

Oui, M. Dallèves, qui, le 18 novembre, le jour du développement de sa célèbre motion, avait déclaré ne plus faire partie du groupe conservateur du Grand Conseil. Serait-il rentré dans le bercail comme un enfant prodigue repentant? Il est vrai que la droite parlementaire et le parti conservateur séduisois sont deux entités un peu différentes.

La «Gazette» dit que M. Dallèves a été étourdi par la verve et d'esprit. Nous le croyons bien. Notre sœur aînée de Sion pose déjà la candidature de M. Dallèves pour la prochaine vacance au Palais de la Planta. Cette présomption est du domaine des choses réalisables, après tout. Cependant, nous en sommes moins persuadé qu'elle. Dame «Gazette» pourrait bien prendre ses désirs pour des réalités. Nous ne savons si le frondeur et «pseudo-sauvage» député de la capitale convoite un fauteuil de conseiller d'Etat. Mais nous craignons fort qu'une telle entrée éventuelle au gouvernement se fasse sans susciter des jalousies et sans voir s'élever des obstacles sérieux.

Qui vivra verra!

Le Devin du passé.

Tarifs postaux

Le nouveau tarif postal n'est pas depuis si longtemps en vigueur qu'il ne puisse se trouver des gens encore peu familiarisés avec ses nouvelles taxes et dispositions. A la fin de l'année, il y a toujours recrudescence d'activité épistolaire et commerciale. Il n'est donc pas superflu de donner à nouveau le tableau des principales taxes postales, afin que nul n'ignore ce qu'il aura à payer pour ses correspondances de fin d'année.

Lettres jusqu'à 250 gr.: a) dans le rayon local de 10 km., 0.10 cent. pour la Suisse; b) en dehors du rayon local, 0.20.

Lettres jusqu'à 20 gr., 0.40 pour l'étranger; pour chaque 20 gr. en plus, 0.20.

Cartes postales simples, 0.10 pour la Suisse, 0.25 pour l'étranger; avec réponse payée, 0.20 et 0.50.

Imprimés jusqu'à 50 gr. 0.15 pour la Suisse; au-delà de 50 jusqu'à 250 gr. 0.10; au-delà de 250 jusqu'à 500 gr. 0.20; par chaque 50 gr. pour l'étranger 0.10.

Papiers d'affaires, par chaque 50 gr. (mi-pour l'étranger 0.10 en plus.

Chronique séduisoise

Sans feu ni lieu

(Comm.) — Nous apprenons qu'un convoi de petits Français va arriver incessamment, dans notre pays, des régions dévastées du Nord. Ces garçonnets et ces fillettes qui ont connu les heures terribles de l'invasion et qui ont souffert les plus cruelles privations, viennent demander une place à nos foyers pour s'y reconforter quelques mois, afin d'oublier les misères dont ils ont été les innocentes victimes. Nous nous permettons de plaider leur cause auprès de la population valaisanne si sensible aux malheurs immérités et si généreuse quand on fait appel à son cœur. Nous espérons qu'on nous entendra. Ainsi quelques-uns de ces enfants sans foyer auront la joie de passer les fêtes de Noël dans des milieux pleins d'entrain où rien n'a jamais manqué, où les enfants n'ont plus même des désirs tant ils ont le superflu, et cette vie de famille, inconnue des petits Français du Nord, leur semblera un avant-goût du paradis. Faisons pour les enfants malheureux des autres, ce que nous voudrions que l'on fit pour les nôtres dans des circonstances semblables. Ouvrons nos portes, ouvrons nos bourses, ouvrons nos cœurs! Soyons bons non en paroles, mais surtout en action.

Si nous avons pu vous convaincre, veuillez vous adresser à M. V. Grobety, à Sion, qui vous donnera tous les renseignements nécessaires pour offrir, le plus tôt possible, l'hospitalité à l'un de ces petits enfants dont nous venons de vous entretenir.

Chronique musicale

Le Concert de l'Harmonie de Martigny

C'est devant une salle comble que l'Harmonie a donné samedi soir son concert annuel des membres passifs. Cette excellente société toujours bien en forme sous la direction de M. Tasset, nous a fait entendre quelques-uns de ses meilleurs morceaux: «Les Masques», ouverture de Pedrotti; «La Plainte du Clocher», de Balay; «Messidor», prélude de Bruneau; la suite d'orchestre «Rosamunde», de Schubert, etc. Nous n'hésitons pas à dire que toutes ces œuvres bénéficièrent d'une interprétation très soignée et très vibrante. Un travail très consciencieux a été fourni cet hiver par nos musiciens. L'échelle des nuances est mieux exploitée; l'accentuation rythmique est plus entraînante; on sent qu'une cohésion parfaite existe entre le chef et les exécutants.

Cette soirée fut un succès aussi pour les solistes. Nous faisons cependant quelques restrictions. Il y aurait, par exemple bien des choses à dire sur le choix des morceaux, de certains morceaux du moins, qui n'auraient pas dû figurer dans un programme d'une aussi belle tenue. Ayant manifesté notre étonnement, on nous répondit qu'il fallait bien aussi tenir compte des goûts de la masse du public. Eh bien, nous protestons pour le public. Le public a un instinct beaucoup plus sûr qu'on veut bien le croire et sait très bien faire la différence entre une œuvre de talent et une œuvre banale pour ne pas dire autre chose.

Maintenant que nous avons épanché notre bile, épanouissons-nous tout à notre aise. M. Landis, violoncelliste, a joué dans le meilleur style «Adagio», de Corelli, et «Madrigal», de Squire. M. Fessler, violoniste, fut expressif à souhait dans l'«Andantino» de Martini, et enleva très brillamment l'«Abeille», de Schubert. Si je lui disais qu'il s'est joué des acrobaties des «Airs bohémiens», de Sarasate, il ne me croirait pas. Très appréciés aussi la jolie sonorité du hautbois et la sûre virtuosité de la clarinette et des cuivres.

La sonorité un peu voilée du baryton ne manquait pas de saveur. Nous n'oublions pas les deux chanteurs de Genève, pour lesquels le public eut des faveurs spéciales. M. Favre possède un ténor très clair et M. Mestrallet, du Grand Théâtre, une basse d'un puissant volume, au timbre chaud et velouté. Ensemble, les deux artistes firent applaudir et bisser le duo du «Chalet».

Avant de terminer cette chronique, il nous reste à remercier le Comité et les membres de l'Harmonie de la belle soirée qu'ils nous ont procuré et à féliciter M. Tasset qui en fut la cheville ouvrière et qui s'est révélé aussi un accompagnateur très souple. Nous espérons que de nouveaux lauriers viendront récompenser le zèle que nos musiciens apportent au service de l'art musical.

P. S. — Nous rappelons le concert que MM. Boller et Athanasiadès donneront mardi soir à Martigny, dans la grande salle de l'Institut populaire.

Automobiles contre C. F. F.

La direction générale des C. F. F. s'est livrée récemment à une enquête touchant les conséquences financières de la concurrence des autos-camions sur les recettes des C. F. F. Les résultats de l'enquête ont prouvé que cette concurrence influence moins qu'on ne le pense généralement le trafic et partant, les recettes des C. F. F. La diminution du trafic due à cette concurrence, n'a pas dépassé durant les mois d'été — c'est-à-dire pendant la période de l'année où la circulation des autos-camions se trouvait la plus favorisée — une moyenne de plus de 5 % — soit à peu près 27,000 tonnes en juillet, et 35,000 en août, ou le chargement de 9000 voitures-camions en juillet et 11,700 en août.

D'une façon générale, la moins-value de recettes constatée de ce chef par les C. F. F. ne dépasserait pas 10 millions de francs. Il a été calculé que pour rétablir ici l'égalité des taxes — qui auraient naturellement à être étendues à tout le réseau — une réduction de taxe de 20 % aurait à être effectuée. Celle-ci ne déchargerait cependant les envois séparés que dans une faible mesure. C'est ainsi que les envois express de 100 kg. pour 30 km n'en subiraient qu'une réduction de 50 centimes, les envois ordinaires de 20 centimes. Pour les C. F. F., cette réduction représenterait par contre une moins-value de recettes de 28 millions. Dans tous les cas, il y aurait lieu de compter avec un déficit de nombreux millions, même au cas où les C. F. F. arriveraient à reconquérir entièrement le trafic, dont une partie leur a été ravie par les autos-camions. Les autorités intéressées ont envisagé dès lors que la situation actuelle des C. F. F. ne leur permettrait pas d'envisager une telle possibilité.

(P. S. M.)

Une entente cordiale: Des amandes et du miel dans le chocolat au lait (Toberoné) Prix de l'étal: 80 ct.

Dans la région

Les vins (blancs) récoltés en 1921 dans les vignes de la commune d'Aigle, (environ 18,650 litres dans onze vases) se sont vendus jeudi aux enchères publiques de 3 fr. à 3 fr. 55 1/2 le litre, soit au prix moyen de 3 fr. 14 le litre. (En 1920, de 2 fr. 30 1/2 à 2 fr. 61).

Les vins récoltés en 1921 dans les vignes que les Hospices cantonaux possèdent sur le territoire de la commune d'Aigle se sont vendus jeudi de 3 fr. 44 1/2 à 3 fr. 55 1/2 le litre, soit au prix moyen de 3 fr. 48 le litre, vin rond (avec la lie), paiement à trois mois.

Noël 1921

L'avenir nous paraît-il si sombre, si la conviction était plus répandue de l'absolue nécessité de serrer les rangs, pour traverser la crise actuelle? — N'est-ce pas là l'idée que la «Semaine suisse» rendait évidente?

Partout s'allumeront bientôt les sapins de Noël. Nous accordons tous, à cette occasion, non seulement une pensée de sympathie à nos innombrables compatriotes frappés par le chômage, mais chaque acheteur suisse fera donc de son mieux pour atténuer cette situation angoissante. Lors de nos emplettes de fin d'année, accordons largement l'attention qu'elle mérite à notre production nationale, dans tous les domaines; vêtements, livres et jouets, pour n'en point citer d'autres, les articles de chez nous peuvent nous satisfaire pleinement. Souvenons-nous alors des négociants qui ont participé à la manifestation de cet automne; ce sera reconnaître leur effort et répondre dans le même esprit à leur geste de solidarité patriotique.

Accomplissons de bon cœur ce devoir, et ce sera le meilleur cadeau de Noël que nous puissions offrir à notre pays.

En Suisse

L'élection de Bienne

Au deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un préfet, le candidat bourgeois Bertschinger a été élu par 3326 voix contre 3268 au candidat socialiste Monnier. Au premier tour, aucun candidat n'a obtenu la majorité.

Presse radicale

Le Comité de l'Association suisse de la presse radicale démocratique, réuni à Olten, sous la présidence de M. Flückiger, rédacteur à St-Gall, s'est constitué comme suit: Vice-président M. Welte (Berne); archiviste, M. Gut, rédacteur à Stäfa; caissier, M. Ackermann (Lucerne). M. Steinmann (Berne) s'occupera du secrétariat.

L'assainissement du Loetschberg

On sait que la Confédération a tendu une main secourable à la Cie du Loetschberg en rachetant en France pour 40 millions d'obligations de cette Cie à moins de la moitié de leur prix, grâce à l'état du change. La Cie du Loetschberg lui reprend ces obligations à des conditions qui ont été exposées et qui lui permettront de remettre son bilan sur un pied légal.

Dans ses séances de vendredi, le Grand Conseil bernois a approuvé l'arrangement. La perte sera couverte par le fonds d'amortissement des chemins de fer bernois.

Elections municipales bernoises

Les socialistes perdent trois sièges, ce qui leur enlève la majorité au Conseil communal.

Les 40 sièges en élection se répartissent comme suit:

19 socialistes, 8 progressistes, 11 bourgeois, 1 grutléen, 1 évangélique.

Avec les 40 conseillers communaux qui n'étaient pas soumis à réélection, le Conseil communal de Berne sera donc composé comme suit:

38 socialistes, 37 bourgeois et progressistes 2 grutléens, 3 évangéliques. Total, 80.

Ainsi, le Conseil communal et le Conseil municipal de Berne se trouvent de nouveau entre les mains des partis bourgeois.

Incendie

Un très violent incendie dont la cause est attribuée à la défectuosité de la cheminée a détruit, vendredi après-midi, à Seiry, près d'Estavayer (Fribourg), un gros bâtiment de ferme, avec granges, écuries et dépendances, appartenant à MM. Ferdinand Vez, Irénée Coillard, Louis Berchier, Violey frères et à l'hoirie Lambert. Seul le bétail a pu être sauvé. Le mobilier, les provisions de fourrage, etc. sont restés dans les flammes. Dix pompes ont travaillé à l'extinction du sinistre.

Les armes à feu

L'employé de banque Karl Fischer voulait apporter un revolver à réparer et manipulait l'arme sans savoir qu'elle était chargée. Un coup partit et l'atteignit au ventre. Dans le port à l'hôpital, il succomba peu après à sa blessure.

Assurance-incendie à Schwytz

Le projet de loi concernant l'introduction de l'assurance cantonale contre l'incendie a été rejeté dimanche en votation populaire par 3700 voix contre 1700.

Assurance du bétail

Le peuple argovien appelé à se prononcer au sujet de la loi concernant la caisse cantonale d'assurance du bétail a rejeté le projet par 25,697 voix contre 17,998. Tous les districts se sont prononcés contre le projet.

Les morts

M. Otto Sand, directeur des Chemins de fer fédéraux, est mort dimanche matin, à Berne, des suites d'une attaque survenue au commencement du mois.

M. Sand avait 63 ans; il était d'origine saint-galloise. En 1880, il obtenait un diplôme d'ingénieur civil à l'Ecole polytechnique de Zurich. Il travailla à la construction de diverses lignes de chemins de fer en Suisse et à l'étranger. Depuis 1901, il faisait partie de la direction générale des C. F. F.

La distribution du travail au Conseil fédéral

Le Conseil fédéral vient d'établir la répartition des dicastères selon le tableau suivant: Département politique, Motta; suppléant, Schulthess.

Intérieur, Chuard; suppléant Haeberlin. Justice et police, Haeberlin; suppléant, Haab.

Militaire, Scheurer; suppléant, Chuard. Finances et douanes, Musy; suppléant, Motta.

Economie publique, Schulthess; suppléant, Scheurer.

Postes et chemins de fer, Haab; suppléant, Musy.

Les nouvelles pièces de cinq francs

C'est le 15 décembre qu'expire le délai pour la remise des projets de la nouvelle effigie de notre pièce de 5 francs. Nos artistes suisses ont participé nombreux à ce concours. On a reçu jusqu'à ce jour plus de 100 envois, dont plusieurs contiennent évidemment plus d'un projet. Les projets seront probablement exposés au Palais fédéral dès la fin de la session des Chambres, pour permettre au jury de commencer dès lors ses fonctions.

Belle boucherie

M. Auberson, fermier à Vuiteboeuf, près Orbe, a tué un porc de 18 mois pesant 296 kilos.

Femme vindicative

L'établissement public dit: «Auberge de Granges» à Granges, près Payerne, était tenu jusqu'ici par deux dames associées. A la suite d'un différend financier, l'une d'elles, dans la nuit, se vengea en descendant à la cave, et en ouvrant les robinets de tous les vases. Plusieurs milliers de litres de vin furent ainsi répandus. La coupable sera probablement poursuivie pour destruction de gage, ce vin n'étant pas entièrement payé.

L'épidémie de variole

L'Office sanitaire fédéral adresse aux cantons une circulaire dans laquelle il relève que les cas de variole survenus ces derniers mois en Suisse sont dus à l'insuffisance de la vaccination. Les cantons qui n'ont pas la vaccination obligatoire sont invités à faire comprendre à leurs populations les avantages de cette mesure et les dangers qui peuvent résulter de leur négligence. Enfin, les médecins sont rendus attentifs au fait que les premiers cas constatés à Bâle, à Zurich et à Glaris affectaient les formes de la variole volante. Ils feront donc bien d'agir en conséquence et d'avertir sans retard les autorités sanitaires.

Un trésor ancien

Un paysan d'Hermenches (Vaud) occupé à des fouilles pour captage, dit l'«Echo de la Broie», a brisé d'un coup de pioche un petit pot de grès en forme de jarre, contenant 300 pièces d'argent parfaitement conservées.

Ce petit trésor, trouvé à une profondeur de 80 centimètres, dans des vestiges de racines d'arbres, appuyé à un pieu (témoin) a été enfoui, au dire d'une personne compétente, au XIIIe siècle.

La réduction des fonctionnaires

Au cours de la discussion du budget, au Conseil des Etats, M. Musy, chef du Département des Finances, a déclaré qu'il était absolument nécessaire de diminuer l'armée des fonctionnaires fédéraux. Actuellement, les administrations fédérales comptent 33,000 employés, les C. F. F. 39,000, les bureaux provinciaux, comme la police des étrangers, l'office des importations, environ 1 million, de sorte qu'en chiffres ronds, nous avons actuellement 70,000 fonctionnaires. Chacun d'eux coûte en moyenne 7,000 fr. par année, soit pour notre appareil bureaucratique, dans son ensemble, 500 millions par an.

De cette armée d'employés, 1200 par an dans l'administration quittent le service, bon ou mal; il suffirait que 1000 ne soient pas remplacés pour réaliser en 5 ans une économie de 35 millions. Si on en fait de même,

aux C. F. F., l'économie totale serait de 70 millions.

Tel est le système que préconise le chef du Département des Finances; son application a déjà commencé. Son succès dépend encore d'un facteur essentiel: il faut que les bureaux extraordinaires ne se multiplient pas. Les restrictions d'importation nécessitent un personnel toujours plus nombreux. D'après le budget, le Département de l'Economie publique, qui coûtait 14 millions en 1914, en coûte aujourd'hui 38; l'Office de l'alimentation nourrit encore 170 employés. L'Etat doit être ramené à ses attributions normales. Ce n'est qu'à ce moment qu'une politique d'économie pourra devenir fructueuse.

(P. S. M.)

Nouvelles diverses

Repopulation

Parmi les lauréats de la dotation Cognaco, qui viennent d'être désignés par l'Académie française, figurent pour un prix de 25,000 francs, les époux Gourmand, de Chalamont (département de l'Ain) lit-on dans les journaux français.

M. Gourmand, âgé de 44 ans, a seize enfants, dont 3 d'un premier lit et 13 d'un second mariage. Sa femme est âgée de 35 ans. Tous les enfants sont vivants: l'aîné a 21 ans et le plus jeune quelques mois. Onze ont moins de 13 ans.

Ces époux ont bien mérité de la Patrie désireuse de voir augmenter le nombre de ses enfants. Mais combien de pères et surtout de mères de familles souhaiteraient les avoir imités, même avec la perspective de toucher la belle prime de 25,000 francs?

La destruction du sucre

Le «Financial Times» de Londres annonce qu'un projet de loi a été soumis au Parlement de Cuba, selon lequel le Gouvernement de ce pays serait autorisé, en raison de la surproduction du sucre et du défaut d'écoulement, à ordonner la destruction de 1,200,000 tonnes de la récolte de sucre de l'année dernière. Un dédommagement de 2 cent. (10 cent.) par livre serait donné aux producteurs qui consentiraient à se débarrasser ainsi de leurs réserves. Les frais de dédommagement seraient couverts par un impôt sur la nouvelle récolte de cette année qui est estimée à 3,000,000 de tonnes; mais comme les réserves sont encore considérables, les marchés qui se concluent maintenant se basent sur un prix de 2 centimes et demi par livre. Le Sénat a adopté une loi selon laquelle la commission du sucre sera supprimée le 31 décembre; cette nouvelle prescription réclame en outre du Gouvernement qu'il ne s'immisce plus dans le commerce libre.

Bibliographie

Ma Patrie, calendrier pour la protection des beaux sites suisses. — Haeschel-Dufey, éditeurs, Lausanne. — Fr. 4.—

Voici venir le calendrier annuel de la maison Haeschel. C'est chaque fois un succès et un succès mérité. Car le tout, quand on place quelque chose, est d'avoir une bonne idée et l'éditeur en a eu là une excellente: chaque jour de l'année rappelle un coin pittoresque du pays suisse. Les sujets ne manquent pas, certes; encore fallait-il choisir, varier, éviter le banal et le convenu, arriver à donner au cours d'un an, comme un résumé de ce qui fait la beauté et le charme de la patrie: ses villes et ses lacs, ses prairies en fleurs, la solitude fière des hautes Alpes et le mazot d'Evolène et le chalet d'Appenzel et le vieux pont de Lucerne et la brodeuse d'Unterwald, et l'armaille, et Fribourg blanche et noire, et Bâle la plantureuse, et les barques à arceaux de Lugano, et d'étroites rues inclinées au touriste, tous les sites, tous les types.

Les éditeurs et l'adroit photographe ont su fixer tout cela: c'est pourquoi ce calendrier est un joli livre d'images et ce qui est mieux, un livre d'images qui parle au cœur. Nous savons bien que notre pays est une terre choisie qu'on ne saurait trop aimer: c'est égal, ce calendrier a raison de nous le prouver à nouveau chaque année. Et il le fait avec goût, ce qui n'est pas un petit mérite.

Agenda des pêcheurs pour 1922, par Maurice Vouga et divers collaborateurs. — Edition «Spes», Lausanne.

Cet agenda a paru pour la première fois l'année dernière. Voici la deuxième édition. C'est donc que la première a trouvé bon accueil dans le monde des pêcheurs sportifs et professionnels. L'Agenda des pêcheurs reforme, sous une forme accessible à tous, des conseils et des renseignements dont les intéressés peuvent faire leur plus grand profit. Tout comme un autre, l'art de la pêche est perfectible. Il suffit d'y mettre de l'observation, de la persévérance, et de suivre les avis judicieux que peut donner un homme averti, comme M. Vouga, non seulement sur la pêche, mais encore sur l'élevage domestique des poissons qui pourrait être pratiqué chez nous sur une large échelle. Un article spécial sur les Trichoptères (amorce naturelle) donné à l'Agenda, par M. le prof. André, de Genève, nous a paru particulièrement intéressant.

La raison d'être des Parlements, aurait dit Bossuet (à un moment où cette institution revêtait un caractère très différent de celui d'aujourd'hui), est de rendre la vie plus commode et les hommes moins malheureux. Grands conseillers valaisans, méditez la parole du grand homme.

TOUT nouvel abonné pour l'année 1922 reçoit gratuitement le «Confédéré» dès aujourd'hui au 31 décembre ct. Abonnement... fr. 9. par an Avec Bulletin officiel » 13.50

ECHOS

Les signaux lumineux pour avions.

On vient de mettre au point à l'aérodrome de Croydon (Angleterre) un nouveau système d'éclairage — le système 4 — qui remplace les signaux lumineux assez imparfaits qu'on employait l'hiver dernier. Les nombreuses lampes réparties sur toute la surface de l'aérodrome sont commandées par des séries d'interrupteurs placés dans une tour d'où le chef signaleur peut, en allumant tour à tour diverses séries de lampes, marquer la route qu'un avion doit suivre pour atterrir. Des rangées de lampes placées sous des plaques de verre épais, sillonnent tout l'aérodrome, et des projecteurs aident encore les aviateurs à se diriger.

PENSEES

Si la solidarité n'est qu'une corde qui nous lie, il peut aussi bien se faire que tel s'en serve pour se faire hisser sans peine, comme tel autre s'en servira pour hisser les autres, et que probablement même, si l'on n'y prend garde, les premiers seront plus nombreux. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car tout ce qui sert à étendre la puissance du bien sert aussi à étendre la puissance du mal.

Charles Gide.

Les grands législateurs, en éclairant le peuple, l'élèvent jusqu'à eux; les tribuns, qui ne veulent que le séduire, descendent jusqu'à lui.

Petit-Senn.

Soumission

L'Administration communale de Martigny-Ville met en soumission les travaux de maçonnerie, gypserie, peinture et fourniture de fers à T pour transformation à exécuter au bâtiment de la commune (ancien Hôtel Clerc).

Les plans, devis, cahier des charges sont à consulter au bureau de M. C. Besson, architecte à Martigny auquel les soumissions devront parvenir pour samedi 24 courant.

Imprimerie Nouvelle, Martigny. Grand choix de Papeteries et Coffrets à des prix sans concurrence. Papeteries de 25 enveloppes doublées, 25 feuilles de papier à lettres à fr. 1.-, 1.30, etc. Impression gratuite pour tout achat de coffret. Grand choix d'articles pour cadeaux à des prix avantageux. Gralls Pour tout acheteur de fr. 10.- un joli sous-main avec buvard et pochette.



SIROP BURNAND. Un demi-siècle de Succès contre TOUX GRIPPE COQUELUCHE. Exigez l'emballage bleu. En vente dans toutes les pharmacies et directement chez P. de Chastonay, 2, Place de la Riponne, Lausanne.

BEX. A remettre de suite bon café peu ou pas de reprise suivant gré du preneur. S'adresser au «Confédéré».

Beaux porcelains. de 9 semaines à vendre chez Théodème Paschoud, La Balmaiz, Evionnaz.

Bonne occasion. A vendre bon marché faute d'emploi: 1 machine à coudre tailleur en bon état. 2 tables, 1 bois de lit 2 places, 1 pupitre, 1 pétroleuse, 2 manteaux pour hommes, 2 redingotes en parfait état. S'adresser chez J. Mathys, Au Quartier de Plaisance, maison Péra Martigny-Ville.

Pension bourgeoise. Mme Jules Fauquez, maison Métral frères, Martigny-Ville, prend des pensionnaires, cuisine soignée.

Certainement 5 gagnants sûrs. et 5 lots privilégiés en achetant 5 séries (25 billets) pour fr. 25.50 de la loterie du Vieux-Cerlier de fr. 1,000,000. Gros lots de fr. 100,000, 25,000, 10,000, etc. 1 série (5 billets) avec un gagnant sûr et 1 billet privilégié seulement fr. 5.— Gagnant visible de suite. Garantie: Nous remboursons l'argent si une série complète est sans gagnant.

Tirage principal approché prochainement. Loterie Vieux-Cerlier Berne. Chaque postal 1/130. Port pour envoi des billets et liste de tirage 40 ct.

Nouvelle lampe électrique de poche complète garantie et incomparable comme force de lumière, 4-6 volts prix fr. 2.50; avec contact continu fr. 3.50; soigné fr. 4.— et fr. 5.— Batterie de recharge depuis fr. 0.80. Briquet ovale fr. 0.60. Soligné fr. 0.60. Automatique et Universel fr. 2.50 et fr. 3.50. Thotens fr. 4.90. Pièces à briquets à 0.60 la-douz, le cent fr. 4.— Nouveau catalogue gratis. Louis Ischy, fab. Payerne.

Cadeaux utiles à des prix avantageux

CHEZ
F. Widmann & Cie, Sion
Fabrique de meubles

Choix de tapis, rideaux, petits meubles pelisses, jardinières, etc. etc.

Arrivage d'un wagon de fûts de 50-60 litres de tout premier choix, à Fr. 2.— le litre, rendu franco toute gare de plaine.

ASTI San Severo De tous les vins étrangers, c'est celui qui ressemble le plus aux vins du pays

Lambrusco, Barbera, Chianti
Vins blancs et rouges ordinaires à bas prix

A. Tavelli Vins en gros Sierre
Offres et échantillons sur demande

VOLAILLE

Mesdames SI VOUS DESIREZ AVOIR — POUR LES FÊTES — au prix unique de fr. 3.60 le kg.

Dindons de 3 1/2 à 4 1/2 kg. la pièce
Dindes de 2 1/2 à 3 1/2 kg. la pièce
Oies de 3 à 4 kg. la pièce
Jeunes coqs de 1 à 1 1/2 kg. la pièce.
Jeunes poules de 1 kg. la pièce

profitez de l'occasion et passez vos ordres aujourd'hui encore aux Magasins de la

Société Coopérative de Consommation Martigny

POUR LES FÊTES

GRANDE BAISSÉ
sur la viande et la charcuterie

Filet de porc	à fr. 4.50 le kg.
Bouilli 1er choix	» 2.40 »
Rôti 1er choix	» 3.40 »
Beau bœuf salé	» 2.40 »
Bœuf fumé	» 3.40 »
Jambon fumé	» 5.— »
Saucisses fumées	» 3.— »
Saucissons	» 5.— »
Graisse de bœuf	» 1.50 »
Cervelas et gendarmes	» 3.50 la douz.

Quartier de devant de 40 à 100 kg. à fr. 2.40 le kg.
Quartier de derrière de 40 à 100 kg. à fr. 3.— le kg.
Porc entier ou demi à fr. 3.20 le kg.

Occasion exceptionnelle pour saler

Grande Maison d'Expédition
Henri Huser S. A. - Lausanne

Téléphone 31.20

N. B. — Toutes nos marchandises proviennent d'animaux abattus aux abattoirs de Lausanne.
(Pas de viande congelée)

Teinturerie Moderne
Sion MAISON BOGHI Sierre
Grand Pont Téléph. 228 Aven. de la Gare

Tous les vêtements défraîchis sont remis à neuf — par le lavage chimique ou par la teinture —

Glaçage à neuf de faux-cols et manchettes

Travail prompt et soigné

Boucherie Joseph Duc, Sion

GRAND CHOIX en
Viandes de bœuf, porc et veau

Prix spéciaux pour quartiers pour saler
On livre à domicile

BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE
Martigny - Sierre - Brigue

Capital de garantie et réserves Fr. 5,300,000.—
CORRESPONDANTS OFFICIELS de la BANQUE NATIONALE SUISSE

Parts sociales à 1000.—
Rapports de gestion et statuts à disposition

Change aux meilleurs cours

Renseignements financiers, recherches, vérifications de tirages, achats de pièces démontées, etc. etc.

Toute opération de banque

Foin et paille
d'avoine bottelés, première qualité. Dépôts et domicile, rue des Remparts, Bounisser, Sion.

Viande désossée
pour charcuterie à fr. 2.40 le kg. (Hâchée gratis sur demande).
Boucherie Chevaline Lausannoise, Ruelle Gd-Pont 18, Lausanne.

On demande à acheter un **bon chien** de garde, si possible chien-loup. S'adresser à Lumina S. A. Martigny.

A vendre un **pré** de 5 mesures, produisant du fourrage de 1re qualité. s'arrosant facilement. pour tous autres renseignements s'adresser à Maurice Farquet à Martigny-Ville.

2 Fr. la paire **Chaussettes** 1re qual. 11.50 pr six paire. Vve J. J. Décaillet & ses fils Salvan.

Instruments de musique
Violons, mandolines, guitares, violoncelles, cordes, étuis accordéons, tambours de toutes dimensions, gramophones et disques, clarinettes, flûtes.

Hermann Hallenbarter SION

A louer pour de suite ou époque à convenir, 1er étage, de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser chez M. Marcel Droz Avenue de la Gare 26, Martigny.

A vendre une **vache grasse** S'adres. à Jules DARBELLAY, Martigny-Bourg.

Scierie de Bex-Gare
Collombet & Co

Bois de construction
Sélages, sapin, mélèze, chêne, noyer, etc.

Spécialité de charpentes en tous genres

Sciage à façon
Prix modérés

2 Fr. 40 le kilo **CAFÉ TORRELLÉ**, qual. supérieure, en sacs de 5, 10 et 15 kilos, Vve DECAILLET et ses fils SALVAN.

Pianos
droits et pianos à queue, neufs et d'occasion. Burger et Jacobin Schmidt-Flohr, Lipp, Hechstein, Vente, Echange, Location. Accordage.

Hermann Hallenbarter, Sion

Baisse
Viande désossée
pour charcuterie à fr. 2.50 le kilo.
Boucherie Chevaline Centrale, Louve 7, Lausanne.

5 Fr. la boîte de 1 kg. 450 gr. **Saucisses des gourmets**. Vve DECAILLET et ses fils, Salvan

Vente
au détail des lots suivants:

- Veloutine pour robes, 80 centim. de large, jolis dessins, le mètre **1.25**
- Flanellette, article courant pour lingerie et chemises, 80 cm. de large, le mètre **95** et
- Flanellette, dessins riches, belle qualité, souple, occasion exceptionnelle, le m. **1.25**
- Ratine de New-York, coton, toutes teintes, 90 centim. de large, le m. **1.60**
- Flanelle blanche (coton), 75 cm. de large art. souple et velouté très belle qual., le m. **1.50**
- Cotonne de Vichy pr tabliers, 95 cm. de large, gros grain le m. **1.20**
- Cotonne de Vichy 100 cm. de large, très belle qualité, seulement en damier bleu et blanc, le m, à 1.60, 1.50 et **1.40**
- Cotonne de chasse gris noir, très forte 100 cm. de large, avec petits défauts de tissage, sans importance et sans préjudice à la qualité, valant 2.80, le m. **1.90**

Toiles blanches, toiles écruées, Bazin, triège, fond duvet, outils pour doublures, linges de toilette et de cuisine, etc.

Envoi d'échantillons franco sur demande

I. Brunshvig
Rue
Beau-Séjour 26
Derrière le Théâtre
LAUSANNE

Beaucoup d'argent sans peine

peuvent-vous gagner, en achetant des billets de la loterie du Vieux-Cerlier de **1,000,000.—**

Plan de tirage avantageux
Gros lots de fr. **100,000, 25,000, 10,000**, etc.

1 série (5 billets) avec un gagnant sûr et un billet privilégié fr. 5.—; 5 séries (25 billets) avec 5 gagnants sûrs et 5 billets privilégiés, seulement fr. 23.50; 10 séries (50 billets) avec 10 gagnants sûrs et 10 billets privilégiés seulement fr. 46.—

Tirage principal prochainement

Loterie Vieux-Cerlier Berne
Chèque postal 111/1391
Port pour envoi de billets et liste de tirage 40 cts

Cadeau pour les fêtes
Boîte de luxe de 5 kg. contenant: Dattes, figues, amandes, noix, raisin de Malaga, oranges, etc. à fr. 4.75 franco.
B. Iks oranges 100 pièces fr. 10.50 franco.
Morganti & Co, Lugano.

Viande et Charcuterie bon marché
Rôti sans os ni charge, le kg. 2.60
Bouilli, avec os, 1.60
Salami 4.—
Viande fumée 3.—
Expédie depuis 2 kg. la

Boucherie Chevaline Lausannoise
18, Ruelle du Grand-Pont, 18
Lausanne
Téléphone 35.05

Sage-femme diplômée
Mme DUPASQUIER-BRON
Place du Port, GENÈVE
Pensionnaires - Soins médicaux
Prix modérés
Téléphone Stand 42.16
Clinique sur France

Sage-Femme diplômée
Mme Aubert
Chantepoulet 9 près Gare
Genève Tel. Mt-Blanc 63-66
Consultation tous les jours.
Pensionnaires en tous temps
Prix modérés

Couronnes mortuaires et cierges
Dépôts de fabrique suisse et française
Grand choix
Se recommande: **J. Vouilloz, Martigny-Bourg** - Tél. 128

Faïences - Porcelaines - Verrerie
- ARTICLES DE MÉNAGE -
GRAND CHOIX de services de table en tous genres. Articles pour cadeaux. Argentierie. Vases à fleurs. Cache-pots de toutes grandeurs. Articles religieux. Ménages, Jouets en aluminium
Poterie ordinaire et à feu
Grand choix d'ARTICLES pour loteries et kermesses
Remise aux revendeurs

Julien ADDY, Martigny-Ville
Compte de chèques 11 c 73 - Avenue de la Gare - Téléphone 150

Emprunt
de la **Commune de Sierre**
6% de 1921
Fr. 800,000

Emission dès le 19 décembre 1921.
Au cours de 99% en titres de 500 et de 1000 fr.
Coupons semestriels au 30 juin et au 31 décembre.
Durée de l'emprunt: 10 ans au plus.
Les dépenses qui donnent lieu à cet emprunt sont appliquées à des œuvres d'utilité publique (Maison d'école, Hôpital régional, Diguement du Rhône).
Pour le canton du Valais, les souscriptions sont reçues sans frais auprès de la Banque Cantonale du Valais et la plupart des établissements de banque.
Prospectus à disposition.

Offre valable seulement jusqu'au 22 décembre

Saucisses de ménage fumées très bonnes depuis 2.80 le kg.
Tétines fumées à 2.— »
Lard maigre sans os, Amérique fumé à 3.50 »
Graisse de bœuf fondue, plaque 5 kg. à 1.60 »
Café torréfié Ia à 2.40 »
Chocolat poudre, extra à 2.50 »
Savon les 4 Dames, 72% garanti le morceau 0.40 par caisse de 100 morceaux à fr. 38.—
Envoi contre remboursement par colis de 5 kg.

Ernest Borgeaud, Denrées coloniales Monthey

Au Tailleur Moderne
J. PIRALLA - MONTHÉY

Manteaux formé nouvelle (Raglan) sur mesure depuis fr. 80.—
Complets sur mesure, façon soignée, depuis fr. 75.—

Costumes et Manteaux pour Dames à des prix avantageux

ETRENNES

L'Assortiment est au complet au

Bazar Economique, Monthey
en Jouets, Jeux, Articles de Noël et Cadeaux utiles

Jamais notre choix n'a été si grand; jamais non plus mes prix n'ont été si bas; aussi engageons-nous vivement notre fidèle clientèle à venir s'en rendre compte. Un coup d'œil aux Etalages les convaincra aisément

Prix spéciaux pour bonnes œuvres et sociétés

Maison connue pour vendre bon marché et au même prix à l'intérieur que les prix affichés

14 Millions de Francs
Prochain tirage 31 Décembre

Lots de fr. 100,000.—, 50,000.—, 30,000.—, etc. et remboursement minimum de fr. 400.— par série sortant aux prochains tirages, fr. 300.— dès le 37me tirage, vous offre l'emprunt d'obligations à Lots de

L'Association du Pers. de Surv. des Entrepr. de Transport Suisses
Prix de la série de 20 obligations Fr. 200.— 6 belles primes garanties par série dans les prochains tirages. Prix par Oblig. Fr. 10.— Remboursement min 12.50. Au comptant ou payable par mensualités de Fr. 5.—, 10.—, etc., jouissance intégrale aux tirages.

Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A.
20, Rue du Mont-Blanc Genève Rue du Mont-Blanc, 20

ETRENNES Noël
GRANDE BAISSÉ **GRANDE BAISSÉ**
Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie - Optique - Machines à coudre PFAFF

HENRI MORET
Place Centrale Martigny-Ville Place Centrale

A l'occasion des Fêtes:
Grand étalage d'ARTICLES NOUVEAUX pour cadeaux
Le plus riche assortiment en Bagues, Broches, Boucles d'oreilles, Bracelets, Sautoirs, Chaines et Colliers en or, argent et doublé

Grand choix de Montres, Pendules et Réveils en tous genres
Orfèvrerie argent et argenté ORIVIT, 1re marque
Services à thé, à café, Coupes, Jardinières, etc.

Spécialité de petits cadeaux argent: Services de bureau, Nécessaire à coudre, Cachets, Boîtes et Portes-cigarettes, Bourses, Dés, Cannes, etc. **Jumelles - Longueues**
Ouvert les dimanches

Dès maintenant et pendant les fêtes
Nous mettons en vente le

BOCK-DOUBLE
de Noël
sans augmentation de prix

Brasserie du Cardinal, Fribourg.